

POUVOIR D'ACHAT, SUITE : SI T'AS BESOIN DE RIEN, FAIS MOI SIGNE !

Lundi 11 juillet la direction de La Poste a réuni les représentant-es du personnel pour un suivi des négociations salariales - La plaisanterie n'a pas duré longtemps puisque l'annonce principale a consisté à dire qu'ils ne lâcheraient pas un centime aux postier-es pour faire face à la flambée des prix - Une situation qui ne peut perdurer avec une inflation qui se profile à 7 % en septembre.

Une loi proposant des mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat est présentée en ce moment au parlement. La direction de La Poste, avec des mines de croque-mort, n'a pas traîné pour s'emparer du sujet et fermer d'emblée la porte à toute augmentation des salaires. "C'est hors sujet" nous a-t-on dit.

Hors sujet quand les personnels connaissent une situation économique jamais vue ; hors sujet quand l'austérité est une constante de la politique salariale de La Poste qui n'a lâché que 2 % pour les salarié-es en mars dernier ; hors sujet quand bon nombre de nos collègues ne partent pas en vacances ou ont sérieusement réduit la voilure de leurs villégiatures.

Un cadeau qui sent le vieux rôti refroidi

La réunion a quand même servi aux RH de La Poste à se livrer à leur activité favorite: octroyer généreusement ce qui de toutes manières relève d'une mesure obligatoire. On parle ici des 3,5% d'augmentation du point d'indice pour les fonctionnaires qui prendront effet sur la paie d'août avec un effet rétroactif au 1er juillet. Pour les groupes A et B, les 3,5% seront déduits de leur complément poste, c'est ça le management...

Il faut des mesures salariales immédiates !

La grande majorité des postier-es représente le cœur de cible des victimes de l'inflation. Ménages modestes, moyenne d'âge élevée, ils sont de fait très exposés à la flambée des prix de l'immobilier, de la consommation ou des transports.

C'est pourquoi nous avons été étonnés du silence des

syndicats signataires de l'accord NAO de mars 2022 avec ses 2 % d'augmentation, un taux déjà bien en dessous de l'inflation. Il ne faudrait pas que la clause de revoyure de cet accord serve à sortir du chapeau une enveloppe de billets fin septembre à deux mois des élections des représentant-es du personnel en CAP-CCP.

Il y a une solution simple et équitable

La revalorisation de 100 € du complément de rémunération est en effet le système le plus simple et le plus juste pour répondre rapidement à une partie de la dérive inflationniste. C'est ce que la fédération SUD PTT a avancé dans un courrier à Bruno Lemaire, ministre de l'économie, pour qui : "Toutes les entreprises qui le peuvent doivent augmenter leurs salariés". Avec 2 milliards d'€ de bénéfices en 2021, on peut dire que La Poste rentre largement dans cette catégorie, pas vrai Bruno ?



QU'EST CE QUE TU FAIS
POUR LES VACANCES ?

La direction de La Poste doit tenir compte des mesures d'urgence engagées par l'État actionnaire, sa responsabilité est clairement engagée dans l'appauvrissement réel de ses personnels.

Un front syndical est plus que nécessaire pour faire plier la direction, mais est-t-il possible quand chacun joue sa partition ?

SUD PTT se tient prêt à agir dès cet été, pas de vacances pour se mobiliser !



25/27 rue des Envierges 75020 Paris
01 44 62 12 00

www.sudptt.org

@fdSudPTT

sudptt@sudptt.fr

@federationSudptt

federation.sudptt

Union
syndicale
Solidaires